



Vendredi 21 janvier 2022

La Ville de Rouen renouvelle sa convention de partenariat avec le FIPHFP* pour une durée de trois ans

*Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

Ce vendredi 21 janvier 2022, la Ville de Rouen a renouvelé sa convention triennale avec le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP). Laura SLIMANI, Adjointe au Maire et Mohamed BERBRA, Conseiller Municipal Délégué représentant Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Marc DESJARDINS, Directeur du FIPHFP, ont signé la nouvelle convention 2021-2023, en présence de Jacques DE PESQUIDOUX, Directeur territorial handicap du FIPHFP et de Céline SENMARTIN, Directrice régionale de la Banque des Territoires. Ensemble, ils réaffirment leur engagement en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap et d'inaptitude au sein de la collectivité.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Matthieu de MONTCHALIN, Adjoint au Maire en charge du personnel municipal, Laura SLIMANI, Adjointe au Maire en charge notamment de la Lutte contre les Discriminations, Chloé ARGENTIN, Conseillère municipale déléguée au handicap et Mohamed BERBRA, Conseiller Municipal délégué aux Ressources Humaines : « *L'inclusion des travailleurs en situation de handicap ou d'inaptitude constitue un objectif prioritaire. A travers ce renouvellement de partenariat, la Ville de Rouen illustre sa volonté de développer le recrutement, d'améliorer les conditions de travail et la formation des personnes en situation de handicap* ».

« *Une société inclusive est une société qui s'adapte pour défendre un faire ensemble dans la diversité et la richesse de tous les individus. Il est dans l'intérêt de tous de la construire, pour nous et les générations futures. C'est pour contribuer à cet élan qu'au quotidien, le FIPHFP poursuit son travail de sensibilisation, d'information et de pédagogie.* » **Marc DESJARDINS.**

Cet accord de trois ans permet à la Ville de Rouen de poursuivre son action en faveur de l'inclusion socio-professionnelle et du maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap. L'ensemble du programme d'actions a été évalué à 554 136€, dont 366 021€ apportés par le FIPHFP et 189 115€ par la Ville de Rouen.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53



Le plan d'actions financé prévoit notamment :

. *Le recrutement des personnes en situation de handicap à la Ville* : continuité et recherche de partenariats avec des organismes spécialisés pour favoriser le recrutement (ex : Cap Emploi Rouen-Dieppe), l'accueil de stagiaires et la mise à disposition de travailleurs en situation de handicap (ex : Handisup) ; recours aux entreprises et aux établissements d'aide par le travail (ex : Association du Pré de la Bataille) ...

. *L'amélioration durable du maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap* : amélioration/adaptation des postes de travail, mise en place de moyens individuels d'aide technique...

. *L'information et la formation des agents en situation de handicap.*

La Ville de Rouen poursuivra ainsi son objectif de maintenir un taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) supérieur à 6% (au 1^{er} janvier 2019, la Ville de Rouen présente un taux de 6.94% soit 166 agents), et de recruter 3 jeunes en contrat d'apprentissage et un travailleur en situation de handicap par an sur la durée de la convention.

A propos du FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi dans les trois Fonctions publiques est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2019.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : "il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget" (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53




A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contacts presse :

FIPHP : Léa VALLEIX - 06 30 69 50 16 - lea.valleix@tbwa-corporate.com

 @FIPHFP - www.fiphfp.fr

Ville de Rouen : Vanessa DAVID - 02 35 08 86 53 - presse@rouen.fr



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53